

Autorisations d'achats pour l'exercice 2000

Préavis N° 107

Lausanne, le 7 octobre 1999

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

1. Objet du préavis

Le présent préavis porte sur les demandes de crédits relatives aux acquisitions de véhicules, machines et matériels dont le coût unitaire excède 10'000 francs, ainsi que sur l'achat de matériels et logiciels informatiques.

Globalement ces demandes se présentent de la manière suivante :

	<u>Exercice 2000</u>	<u>Exercice 1999</u>	<u>Ecart</u>
	fr.	fr.	fr.
Véhicules, machines, matériels	4 289 900	3 157 100	1 132 800
Matériels et logiciels informatiques	<u>3 600 000</u>	<u>2 500 000</u>	<u>1 100 000</u>
Autorisations d'achats totales	<u><u>7 889 900</u></u>	<u><u>5 657 100</u></u>	<u><u>2 232 800</u></u>

Malgré un examen serré des demandes formulées par les services de l'Administration, les chiffres pour l'année 2000 sont en très forte progression par rapport à l'exercice précédent, soit + 35,9 % pour les acquisitions de véhicules, machines et matériels et + 44 % pour les achats de matériels et logiciels informatiques.

S'agissant des véhicules, machines et matériels, cette évolution s'explique principalement par le vieillissement général du parc suite à des reports d'achats effectués au cours de ces dernières années. Parvenus à un certain niveau d'usure, nombres d'objets nécessitent un remplacement pur et simple si l'on veut éviter qu'ils deviennent inutilisables ou qu'ils subissent des pannes trop fréquentes, entraînant des frais d'entretien disproportionnés.

Quant aux acquisitions dans le domaine de l'informatique, il faut relever leur rapide obsolescence ainsi que les contingences techniques liées à la compatibilité des matériels. Par ailleurs, le développement de nouvelles applications induit un agrandissement du parc des PC en activité.

La combinaison de ces différents facteurs entraîne donc un gonflement du volume des achats de matériels et logiciels, dont le détail figure en annexe. Relevons à ce propos que, vu l'évolution rapide des technologies dans ce secteur, ledit détail ne revêt qu'un caractère indicatif, le choix effectif et les prix unitaires pouvant varier compte tenu de nouvelles données.

Conformément à la règle, les dépenses effectives sont portées en augmentation des comptes respectifs du bilan; seuls les amortissements figurent dans le budget annuel de fonctionnement. Il est bien entendu que les montants non utilisés à la fin de l'exercice ne peuvent pas être reportés.

2. Crédits demandés

Voici la liste des crédits qui sont sollicités pour l'exercice 2000 :

	Fr.
<u>TOTAL</u>	<u>7 889 900</u>
A. Total des acquisitions de véhicules, machines et matériel	4 289 900
B. Total des achats de matériels et logiciels informatiques	3 600 000
—	
	Fr.
A. Total des acquisitions de véhicules, machines et matériel	<u>4 289 900</u>
<u>DIRECTION DE LA SECURITE PUBLIQUE ET DES AFFAIRES SPORTIVES</u>	<u>903 400</u>
– Service des affaires sportives	108 000
Un véhicule en remplacement du bus VW Pick Up, année 1985, comptant 104.000 km au 30.06.1999	36 000
Une roulotte-caisse (Container Swiss) destinée au centre de Mauvernay, au stade de Coubertin, ainsi qu'aux autres installations de plein air pour servir de bureau lors de diverses manifestations, en remplacement de l'actuelle, construite en bois par le personnel du service il y a 25 ans, cette dernière ne pouvant être réparée malgré un entretien régulier (y compris châssis pour transport dudit équipement, tout équipé pour déplacements)	20 000
Un élévateur d'occasion en remplacement d'un élévateur datant de 1973	24 000
Un rouleau type Ammann, en remplacement d'un ancien rouleau vieux de plus de 30 ans, pour l'aplanissement des terrains de jeux	14 000
Une machine combinée Wega pour l'entretien de terrains de jeux "en dur" (nouvelle acquisition)	14 000
– Corps de police	577 800
<u>Police-secours</u>	
Un véhicule en remplacement de l'Opel Omega automatique 2000, VD 54 912, année 1993, comptant 170.755 km au 30.06.1999 (y compris 4 pneus neige, jantes, 1 rampe Hella, jeu de feux à éclats, radio, enregistreur de fin de parcours et montage)	42 000

	Fr.
Un véhicule en remplacement de l'Opel Omega automatique 2000, VD 18 855, année 1994, comptant 156.550 km au 30.06.1999 (y compris 4 pneus neige, jantes, 1 rampe Hella, jeu de feux à éclats, enregistreur de fin de parcours et montage)	42 000
Un véhicule en remplacement de l'Opel Omega automatique 2000, VD 33 716, année 1994, comptant 160.140 km au 30.06.1999 (y compris 4 pneus neige, jantes, 1 rampe Hella, jeu de feux à éclats, enregistreur de fin de parcours et montage)	42 000
Une moto en remplacement de la BMW VD 5 344, année 1986, comptant environ 101.280 km au 30.06.1999	27 500
Un véhicule break en remplacement de l'Opel Astra Break 1600, VD 18 556, année 1993, comptant 159.140 km au 30.06.1999 (y compris 4 pneus neige, jantes, installation moyen d'urgence amovible, radio, installation pour transport de chien et montage)	36 700
<i><u>Police judiciaire</u></i>	
Un véhicule en remplacement de la VW Golf 1600 automatique VD 336 486, année 1991, comptant 142.060 km au 30.06.99 (y compris 4 pneus neige, jantes, feu bleu amovible, sirène)	25 600
<i><u>Instruction</u></i>	
Un véhicule en remplacement du fourgon Peugeot J9, VD 12 807, année 1985, comptant 81.150 km au 30.06.1999 (y compris installation intérieure avec banc, feu bleu et avertisseur, renforcement des vitrages) (ce véhicule devra être expertisé en l'an 2000; il a une corrosion très avancée et devient impropre à la circulation)	40 000
<i><u>Circulation et parcage</u></i>	
1 PC portable et 1 projecteur DLP : moyen moderne de présentation permettant de mettre en valeur à la fois l'image de marque du CP et le contenu des exposés. De plus, ce matériel est souvent sollicité pour les conférenciers extérieurs qui interviennent à l'Hôtel de police. D'autre part, ce matériel didactique pourrait être utilisé par les membres de la brigade de la prévention routière qui œuvrent dans les nombreuses classes lausannoises (nouvelle acquisition)	14 000
<i><u>BCC</u></i>	
Une installation de contrôle de la signalisation lumineuse en remplacement d'une ancienne installation datant de 1975 (y compris 1 mât/cabine et frais de génie civil)	114 000
<i><u>Groupe sanitaire</u></i>	
Une ambulance en remplacement de l'ambulance Mercedes limousine VD 57 723, année 1986, comptant 68.595 km au 30.06.1999 (y compris radio Securo et remplacement d'une partie de l'équipement)	194 000
	Fr.

–	Service de secours et d'incendie	110 500
	<i>Secours et incendie</i>	
	Un véhicule en remplacement du véhicule Losa 50, année 1988, comptant 140.000 km au 30.06.1999	32 000
	Une installation d'aspiration des poussières type Festo pour l'atelier de carrosserie (nouvelle acquisition)	16 500
	Remplacement de la scie à métaux de l'atelier de serrurerie datant de 1986	12 000
	<i>Office de la protection civile</i>	
	Un véhicule en remplacement du Land Rover Losa 87, année 1963, comptant 94.260 km au 30.06.1999	50 000
–	Service de la circulation	92 000
	Un véhicule supplémentaire (y compris installation intérieure)	22 000
	Une machine à baliser Airless Line Sprayer en remplacement de la machine à baliser Signal Junior achetée en 1963	25 000
	Un fourgon en remplacement du fourgon Mercedes-Benz, VD 18 151, année 1981, comptant 144.760 km au 30.06.1999 (y compris aménagement intérieur et pose de feux clignotants supplémentaires)	45 000
–	Service des abattoirs	15 100
	Une double installation de stockage pour fûts d'huile, et un gerbeur normal pour la manipulation, en vue de la mise en conformité du stockage des produits pétroliers (nouvelle acquisition)	15 100
	<u>DIRECTION DES FINANCES</u>	<u>439 000</u>
–	Service des forêts, domaines et vignobles	371 000
	Une remorque forestière EVI 10/6300, en remplacement du modèle Termacch Joly 80, datant de 1985 (le châssis est fortement corrodé, et la grue n'est plus utilisable pour des raisons de sécurité)	62 000
	Une défibreuse Doppstadt AK 420, en remplacement du modèle Doppstadt AK 330, acquis en 1992, et comptant environ 3.500 heures d'utilisation	309 000
–	Service des pompes funèbres officielles	68 000
	Un corbillard en remplacement du véhicule n° 734 corbillard VW type 2, VD 20 524, année 1982, comptant 49.260 km (courses en ville) au 17.06.1999	68 000
		Fr.
	DIRECTION DES TRAVAUX	1 257 000

–	Service du cadastre	13 000
	Un niveau numérique NA 3003 et accessoires (nouvelle acquisition)	13 000
–	Service des routes et voirie	852 000
	Un véhicule Pony avec lame à neige, rampe de lavage et saleuse, en remplacement d'un engin de même type, n° 113, de 1983, totalisant près de 12.000 heures de travail	220 000
	Une balayeuse de trottoirs, en remplacement de la machine MFH, n° 406, de 1989, qui totalise plus de 10.000 heures d'utilisation	160 000
	Une voiture de service break avec boîte à vitesses automatique, en remplacement de la voiture Opel Kadett n° 229, de 1986, totalisant près de 95.000 km	25 000
	Un chariot de travail avec cabine, benne basculante à l'avant et lame à neige, à transmission hydrostatique, en remplacement du chariot Omes n° 363 du secteur 3, de 1986	40 000
	Un chariot de travail avec cabine, benne basculante à l'avant et lame à neige, à transmission hydrostatique, en remplacement du chariot Omes n° 341 du secteur 1, de 1988	40 000
	Une fraise à neige destinée à équiper le véhicule Unimog du secteur 6, en remplacement de celle équipant le véhicule Pony n° 116	30 000
	Un lift de 4 tonnes pour la chambre de lavage des voitures et machines, en remplacement de l'installation existante, datant de 1967	22 000
	Un véhicule Pony avec lame à neige, rampe de lavage et saleuse, à attribuer au secteur du centre-ville (nouvelle acquisition)	220 000
	Une installation de chasse-neige, complète, avec lame à neige, équipement hydraulique et boîtier de commande, à monter sur l'un de nos camions MAN de 14 tonnes (nouvelle acquisition)	50 000
	Une saleuse portée pour le véhicule «Reform» n° 342, avec montage de l'installation hydraulique nécessaire (nouvelle acquisition)	45 000
–	Service des parcs et promenades	392 000
	Un camion de chantier avec pont basculant, prééquipé neige, grue derrière cabine y compris grappin, en remplacement du camion Mercedes n° 1003, année 1985, comptant 280.000 km et 1.600 h. de grue, soit l'équivalent de 350.000 km parcourus	280 000
	Un transporteur avec cabine ouverte, transmission hydrostatique et pont basculant, en remplacement du Dumper Omes n° 1055, année 1987, comptant 3.800 h.	36 000
		Fr.
	Un transporteur avec cabine ouverte, transmission hydrostatique et pont bas-	

culant, en remplacement du Dumper Omes n° 1049, année 1986, comptant 2.800 h.	36 000
Une camionnette avec pont basculant et crochet d'attelage pour remorque, en remplacement de la camionnette Peugeot J5 n° 1019, année 1989, 110.000 km	40 000
<u>DIRECTION DES ECOLES</u>	<u>216 500</u>
– Service dentaire	108 000
Une installation (Unit dentaire et fauteuil) au cabinet de Boissonnet, en remplacement du modèle existant datant de 1980	60 000
Un appareil de radiologie au groupe de Montbenon, en remplacement de l'appareil existant datant de 1988 (ayant déjà connu une grosse panne)	48 000
– Service de la jeunesse et des loisirs	88 000
Un bus 17 places enfants, pour l'école à la montagne des Chevalleyres (y compris 4 pneus neige, jantes, porte skis fixe) (nouvelle acquisition; le véhicule existant ne sera plus utilisé que pour le transport de matériel)	44 000
Un bus 17 places enfants, pour l'école à la montagne du Planemard, en remplacement d'un bus VW type 2, année 1984, comptant 97.000 km (y compris 4 pneus neige, jantes, porte skis fixe)	44 000
– Service des écoles primaires et secondaires	20 500
Une autolaveuse pour la salle omnisports des Bergières, en remplacement de l'actuelle vieille de plus de 20 ans et irréparable	20 500
<u>DIRECTION DE LA SECURITE SOCIALE ET DE L'ENVIRONNEMENT</u>	<u>825 000</u>
– Service d'assainissement	825 000
Un véhicule 3.5 t. pour le CROM, à pont basculant et ridelle élevatrice, en remplacement du camion n° 40 – Ford, de 1984 – 100.000 km/ville	55 000
Un camion 18 t. pour le CROM, équipé d'un système de caisson à ordure avec système de pesage, en remplacement du véhicule n° 9 – Mercedes, de 1985 – 560.000 km/ville	280 000
Un camion 18 t. pour le CROM en remplacement du véhicule n° 32 – Mercedes, de 1985 – 540.000 km/ville	250 000
	Fr.
Un véhicule léger pour l'UIOM, en remplacement du véhicule n° 37 – VW, de 1987 – 65.000 km/ville	20 000

Une pelle hydraulique à pneus avec grappin et bras articulés en trois parties (nouvelle acquisition)	200 000
Quatre bennes multilift (nouvelles acquisitions)	20 000
<u>DIRECTION DES SERVICES INDUSTRIELS</u>	<u>649 000</u>
– Services généraux (garage)	574 000
Un camion pont basculant, avec grue, en remplacement d'un Mercedes, VD 4 400, année 1983, comptant 172.840 km	250 000
Une limousine, en remplacement d'une Ford Escort, VD 19 652, année 1984, comptant 93.084 km	21 000
Un double cabine pont, en remplacement d'un VW Type 2, VD 21 778, année 1984, comptant 95.068 km	35 000
Un fourgon, en remplacement d'un Ford Transit 190, VD 33 297, année 1989, comptant 122.253 km	42 000
Un double cabine pont, en remplacement d'un VW Type 2 Syncro, VD 35 310, année 1991, comptant 162.760 km	40 000
Un break, en remplacement de l'Opel Kadett, VD 40 964, année 1989, comptant 100.832 km	22 000
Un pont, en remplacement du Ford Transit 120, VD 117 499, année 1986, comptant 75.000 km	35 000
Un break, en remplacement de l'Opel Kadett, VD 132 819, année 1988, comptant 117.442 km	21 000
Une limousine, en remplacement de l'Opel Kadett, VD 155 937, année 1988, comptant 117.719 km	21 000
Une limousine, en remplacement de l'Opel Vectra, VD 187 715, année 1989, comptant 151.131 km	24 000
Une limousine, en remplacement de l'Opel Ascona, VD 192 012, année 1987, comptant 128.900 km	21 000
Un break, en remplacement de l'Opel Kadett, VD 270 473, année 1988, comptant 100.900 km	21 000
	Fr.
Un break, pour la section Réseau aérien du service de l'électricité, nouveau	21 000
– Service des eaux	75 000

Un spectrophotomètre Perkin-Elmer avec passeur d'échantillon, en remplacement	45 000
Un passeur d'échantillon pour la voltamétrie, nouveau	30 000

3. Conclusions

Nous fondant sur ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne

vu le préavis N° 107 de la Municipalité, du 7 octobre 1999;

où le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'allouer à la Municipalité, pour l'exercice 2000, un crédit de 7 889 900 francs pour les achats de véhicules, de machines et de matériel ainsi que pour les acquisitions de matériels et logiciels informatiques;
2. de porter en amortissement dudit crédit les subventions éventuelles à recevoir.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :

Jean-Jacques Schilt

Le secrétaire :

François Pasche